



La Direction Générale du Groupe a réuni cet après-midi, lundi 19 avril 2021, les Organisations Syndicales Représentatives pour aborder la **Participation 2021 (au titre des résultats de 2020)**.

Sans surprise, les résultats du Groupe en 2020 ayant été globalement négatifs, ils ne permettent de dégager qu'**une participation moyenne dérisoire : 2,09 € par salarié**, pour une année complète de présence.

Cependant, il s'est avéré après l'étude de plusieurs scénarii que **la participation était le meilleur véhicule fiscal possible pour distribuer la prime de 600 € attribuée par le groupe**, visant à saluer les efforts du personnel dans son ensemble, pendant l'année 2020 (prime annoncée le 24 Mars en SEWC).

Parmi les différentes modalités pratiques possibles, la **CFE-CGC** soutient et signera celle qui permettra une **distribution de cette prime à la totalité des salariés français des entités concernées**, cadres supérieurs compris. Cette option sera mise en place que si l'accord spécifique est validé par les OSR.

Le montant de la prime de **participation, supplément inclus, serait alors de 602,09 €** (pour 12 mois de présence sur 2020)

Cette somme pourra être, conformément au fonctionnement de la participation, versée au PEG (sans abondement), au PERCOL (avec abondement 40%) ou en paiement direct (salaire de juin 2021).

- les sommes acquises au titre de la participation sont soumises à la CSG+CRDS.
- lorsqu'elles sont placées sur le PEG ou le PERCOL, elles n'entrent pas dans l'assiette de l'impôt sur le revenu.
- **!/ plus de versement possible au CET fin de carrière à compter du 3 mai !/**

Toutefois la **CFE-CGC** regrette:

- la décision de la direction de **ne pas rendre tous les salariés du Groupe éligibles** à la prime de 600 € (ex de Stormshield)
- le **refus de la direction de neutraliser les absences liées à la crise Covid 19**, notamment celles liées aux arrêts dits Ameli (pour garde d'enfant) considérés légalement comme des arrêts maladie.

Une fois l'accord de participation spécifique signé, ce sera Amundi qui prendra la main pour **assurer techniquement la distribution de la participation 2021 entre fin mai et début juin**.

S'opposer parfois

Construire souvent

Proposer toujours